« La Belgique n’a pas pillé le Congo. » Bernard Lugan, historien

02/07/2020 à 19h59



Congo : les regrettables « regrets » du roi des Belges

Le mardi 30 juin 2020, pliant à son tour sous l’air du temps, le roi des Belges a présenté « ses plus profonds regrets pour les blessures infligées lors de la période coloniale belge au Congo ». Des « regrets » qui n’avaient pas lieu d’être. Pour au moins quatre raisons principales :

1) En 1885 quand fut internationalement reconnu l’État indépendant du Congo (EIC), les esclavagistes zanzibarites dépeuplaient tout l’est du pays. Ayant largement franchi le fleuve Congo, ils étaient présents le long de la Lualaba, de l’Uélé, dans le bassin de la Lomami, un des affluents majeurs du Congo, et ils avaient quasiment atteint la rivière Mongala.

Dans cette immense région, de 1890 à 1896, au péril de leur vie, de courageux belges menèrent la « campagne antiesclavagiste ». Au lieu de lassantes et injustifiables excuses, c’est tout au contraire la mémoire de ces hommes que le roi des Belges devrait célébrer. Parmi eux, les capitaines Francis Dhanis, Oscar Michaux, van Kerckhoven, Pierre

Ponthier, Alphonse Jacques, Cyriaque Gillain, Louis Napoléon Chaltin, Nicolas Tobback et bien d'autres. **Pour avoir voulu arracher les malheureux noirs aux esclavagistes musulmans venus de Zanzibar et de la péninsule arabe, Arthur Hodister et ses compagnons ainsi que le lieutenant Joseph Lippens et le sergent Henri De Bruyne furent massacrés.** Les deux derniers eurent auparavant les mains et les pieds coupés par les esclavagistes. Leurs statues vont-elles être déboulonnées ? Probablement, tant l'ethno-masochisme des Européens semble être sans limites.

2) Dans le Congo belge les services publics fonctionnaient et des voies de communication avaient été créées à partir du néant, tant pour ce qui était de la navigation fluviale, que des voies ferrées, des aérodromes ou des ports. Quant au réseau routier, il était exceptionnellement dense, des pistes parfaitement entretenues permettant de traverser le pays d'ouest en est et du nord au sud en toutes saisons. Après l'indépendance, ces voies de communication disparurent, littéralement « mangées » par la brousse ou la forêt.

3) La Belgique n'a pas pillé le Congo. Et pourtant, cette colonie fut une de celles dans lesquelles les profits furent les plus importants. Mais, à partir de 1908, les impôts payés par les consortiums et les privés furent en totalité investis sur place. Le Congo belge pouvait donc subvenir à ses besoins, le plan de développement décennal ainsi que les investissements étant financés par les recettes locales tirées de l'impôt des grandes sociétés.

4) Parmi toutes les puissances coloniales, la Belgique fut la seule à avoir défini un plan cohérent de développement de sa colonie en partant d'une constatation qui était que tout devait y être fait à partir du néant. En matière d'éducation, la France et la Grande Bretagne saupoudrèrent leurs colonies d'Afrique sud-saharienne tandis que la Belgique choisit de procéder par étapes et de commencer par bien développer le primaire, puis le secondaire et enfin seulement le supérieur.

Mais, pour que ce plan puisse être efficace, il lui fallait encore une certaine durée. Or, il fut interrompu par l'indépendance alors qu'il fallait à la Belgique au moins deux décennies supplémentaires pour le mener à son terme.

Alors, certes, il y eut une période sombre dans l'histoire de la colonisation belge, avec une politique d'exploitation fondée sur le travail forcé et dénoncée en 1899 par Joseph Conrad dans son livre « Au cœur des ténèbres ». Mais ce ne fut qu'une parenthèse de quelques années. A partir de 1908, le Congo rentra en effet dans l'Etat de droit et ses ressources ne servirent plus qu'à sa mise en valeur.

Voilà pourquoi, en plus d'être regrettables, les « regrets » du roi des Belges sont une insulte à de grandes figures belges et à l'Histoire de son pays.

Bernard Lugan, historien, directeur de la revue L'Afrique réelle